

Miroir des Blats



Votre magazine d'informations

N°005 de Mai 2022



Travaux de
signalisations

Et la
lumière fût



Les chiffres
du bilan



Rénovation des
infrastructures
ferroviaires



Encore des
chiffres



Mot de la commune

Une fois encore, cette année, pandémie oblige, le traditionnel repas pour nos aînés n'a pas pu être organisé.

Malgré tout, nous ne les avons pas oubliés.

En présentant les vœux du conseil municipal, Linda, Martine, Enrick et moi-même, leur avons remis personnellement, à domicile (*pour ceux qui étaient présents*) une corbeille de victuaille locale. Pour les absents, les colis étaient à leur disposition à la mairie.

Malgré l'accueil chaleureux de tous, nous espérons que l'année prochaine nous pourrons nous réunir tous autour d'une bonne table.

Brigitte Galland



Jeux

Dans ce numéro dédié aux chiffres avec les comptes / bilan de notre commune, rien de plus logique que d'y ajouter des grilles de SUDOKU. Encore des chiffres me direz-vous mais ceux-là sont ici dans l'espoir de vous détendre un peu. Ou pas...

		5		9			3
8			1	4	3		5
4	3				5		
		4	2	3			7
5		9				3	1
6				1	9	8	
			9				1 6
9			7	6	4		8
7				8		9	

n° 1448 - sudoku facile

			9	4		6	7		
				1		2			
1					9	7			3
5	8						4	2	9
		3					8		
7	9	2						6	5
9				6	2				8
				9		8			
		6	3		1	9			

n° 511932 - sudoku démoniaque

Durs

Responsable communication :

Enrick Nieto

Rédacteurs & rédactrice :

Enrick Nieto

Christian Gard

Brigitte Galland

Infographiste : Yvanne Buisset

Ont participé à ce numéro :

Linda Benard

Yvanne Buisset

Brigitte Galland

Christian Gard

Serge Menini

Enrick Nieto

Claude Peyronnet-Testeil

Alexandre Puechvent

Nos commerçants :

Taxi Lauzet

Sommaire

Mot de la communep2
 Mot de la rédactionp3
 Dame Nature / Le Marchép4
 Aménagements / Rénovation des infrastructures
 ferroviaires p5
 La Nuit, je vis p6
 Comptes de la commune p7, p8 et p9
 Choc électrique avec un défibrillateurp10 et p11
 Les Musicantalis p12
 Nom de noms ! p13 et p14
 Radotage d'un ronchon p15
 Avis à la population / Bienvenue / N° d'urgencesp16



Mot de la rédaction

Les beaux jours approchent à grands pas, les journées rallongent, les oiseaux chantent, et pourtant partout j'entends le même écho : la vie est chère, trop chère. Et si tu le multiplies par « Cantalien » ça fait beaucoup. Au bout d'un moment, voire très vite, j'affiche 404 error. Je traduis pour ceux qui ne sont pas férus d'informatique : même bambi sur la glace avait un plus gros moral que toi.

Il est vrai que le prix de l'essence, entre autres, ne cesse d'augmenter. Certes c'est un gros problème pour ceux qui vivent comme nous trop éloignés des grandes métropoles. Bien sûr que l'on ne peut pas faire ses courses tous les jours en trottinette, même si cette dernière est électrique. Mais soyons un peu plus positifs que ça. Regardez, le jeton de caddie reste quant à lui toujours à un euro et le bulletin municipal que vous avez entre les mains est toujours gratuit. Oui je plaisante même si la partition semble déjà écrite pour certains, je ne suis pas sûr d'avoir envie de la jouer avec eux. En tant que gratte-plume, j'espère toujours le meilleur même si parfois il faudrait se préparer au pire. Alors fais comme moi,

profitez du moment présent, achetez-vous un moral d'acier, surtout s'il est en promotion et bonne lecture avec ce numéro.

Et pour conclure, à ceux et celles qui me demande où est notre avenir, ma réponse est simple : quelque part en ligue deux.

Enrick NIETO



Dame Nature



Le 30 Novembre 2021, Mr VIDAL, Maire de la commune de Crandelles, nous remet le prix de l'encouragement.

Merci à tous ceux qui ont contribué au fleurissement de notre village.

Lorsque le jury départemental est passé dans le village, il nous a donné plusieurs conseils pour améliorer le rendement de ces plantations. Cette année, nous allons essayer de mettre en œuvre ces recommandations, et de nous étendre dans nos hameaux suivant le budget communal.

Mais surtout n'oubliez pas, votre maison fleurie, qu'elle soit petite ou grande, vous apportera la joie de porter chaque jour un nouveau regard sur votre demeure.

**Comme le dit si bien le proverbe,
Avril, ne te découvre pas d'un fil
Mai, 'PLANTE' ce qu'il te plait.**

Brigitte GALLAND.



Marché



C'était le 19 Décembre, un aperçu de notre marché de Noël

Notre marché dominical, VOTRE MARCHÉ est un véritable succès.

Il reprend le 15 Mai avec nos fidèles commerçants et des nouveaux producteurs et artisans.

Sur facebook (le moyen de communication le plus rapide), Nous continuerons de vous communiquer, chaque semaine, les producteurs et autres qui seront présents.

Longue vie à ce marché qui est aussi un nouveau lieu de rencontres.



Aménagements



Pour donner suite aux nombreuses demandes, nous avons fait le tour des villages et du bourg de la commune, pour identifier les besoins en panneaux de signalisation. Ça fait plusieurs mois que nous vous l'avions promis (interdiction de stationner, voie sans issue un peu partout dans les villages, limitation de vitesse...). Aujourd'hui, ils ont tous été installés, en espérant qu'ils soient respectés et résolvent les problèmes que vous nous avez signalés...

Rénovation des infrastructures ferroviaires

entre Aurillac et Arvant

La liaison Aurillac <-> Clermont-Ferrand du 14 mars au 10 décembre 2022, sera perturbée.

Dans le cadre de l'accord pour la relance en Auvergne-Rhône-Alpes signé par l'Etat et la région, pour son volet dédié au sauvetage des petites lignes ferroviaires, SNCF réseau réalise des travaux de régénération des infrastructures ferroviaires sur la liaison Aurillac <-> Arvant en 2022. L'objectif de ces travaux est de maintenir les performances de la ligne. La remise à niveau de la voie va permettre de lever la limitation temporaire de vitesse entre Vic-sur-Cère et le Lioran.

Le renouvellement des voies consiste à remplacer la totalité ou une partie des éléments constitutifs de la voie : ballast, traverses, rails et systèmes de fixation des rails. Toute cette opération va coûter la modique somme de 60 millions d'euros. 50,55 % pris en charge par la région, 41,08 % par l'Etat et 8,37 % par SNCF réseau.

Quelques informations sur les travaux :

2,8 km seront intégralement renouvelés. Sur 16,6 km, le ballast et les traverses seront remplacés et un grand nombre de traverses renforcées. A cela, trois ponts-rails seront remplacés et une réfection de l'étanchéité sera effectuée sur six autres. Il y aura également un confortement de neuf parois rocheuses ou de déblais

de grande hauteur. Pour finir, le remplacement des passages de câbles sur 37 km sera effectué ainsi qu'un remplacement de câbles de signalisation et une régénération de filets détecteurs.

Pour toutes ces opérations, 300 agents seront mobilisés. Tout sera mis en œuvre afin de limiter la gêne occasionnée, les nuisances sonores seront réduites au maximum grâce au matériel utilisé pour réaliser ces travaux qui répond aux normes européennes sur le brut. Les travaux se dérouleront majoritairement de jour.

Malgré tous ces efforts, il faut savoir que la desserte du TER entre Clermont-Ferrand et Aurillac sera impactée, sur tout ou partie du trajet du 14 mars au 10 décembre inclus. Un car sera mis en substitution. Entre Clermont-Ferrand et Béziers, la desserte sera également impactée du 25 avril au 29 septembre inclus.

Pour en savoir plus sur la circulation de vos trains :
ALLO TER au 09 69 32 21 41
ou sur INTERNET : SNCF TER Auvergne-Rhône-Alpes



La Nuit, je vis



En juin 2021, la commune s'était positionnée et avait été retenue, sur le projet du CPIE de Haute Auvergne (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), proposant l'accompagnement de communes volontaires dans des actions de réduction de la pollution lumineuse :

- **Apports de connaissances** sur les enjeux autour de la pollution lumineuse, de la biodiversité nocturne, et des moyens d'actions
- **Echanges** autour des besoins d'éclairage, attentes et objectifs
- **Diagnostic technique** de l'éclairage public sur la commune : impacts en terme de pollution lumineuse (tête de lampadaire, couleur de lumière, intensité, etc.)
- **Approche des enjeux** biodiversité nocturne / trame noire / corridors à préserver sur la commune
- **Conseils personnalisés** pour faire évoluer les pratiques d'éclairage public au regard des étapes précédentes
- **Sensibilisation des habitants** pour faire connaître les enjeux et éventuellement consultation / concertation des habitants

Savez-vous ce qu'est la pollution lumineuse? L'éclairage artificiel perturbe les cycles naturels du jour et de la nuit et entraîne des conséquences sur la biodiversité comme par exemple l'attraction des insectes : 80% des insectes sont nocturnes et la pollution lumineuse est une des causes majeures de leur extinction ; sachant qu'ils sont à la base des chaînes alimentaires et qu'ils jouent un rôle majeur dans la pollinisation, leur déclin est alarmant ! Mais les insectes ne sont pas les seuls concernés : les oiseaux migrateurs sont désorientés, on observe une réduction des zones d'obscurité et de leur continuité ce qui impacte les déplacements de mammifères nocturnes, etc. La lumière artificielle est aussi une problématique pour la santé humaine notamment lorsqu'il existe des lumières intrusives dans nos habitations perturbant la qualité de notre sommeil. La pollution lumineuse dégrade également la qualité du ciel nocturne pour les observations astronomiques (plus d'un tiers de l'humanité ne peut plus voir la voie lactée). Enfin, le coût énergétique et financier de l'éclairage est élevé. C'est la pollution dont la progression est la plus forte mais c'est aussi celle sur laquelle nous pouvons agir le plus facilement !

Face à tous ces constats et la période difficile que nous traversons, il était important de prendre une décision rapidement. C'est ainsi que le mercredi 13 avril 2022, nous avons délibéré en faveur de la coupure de l'éclairage public, dans toute la commune, de minuit à 5h00.

Une soirée animée par **Evea Mautret** (chargée d'étude et animatrice du CPIE) sera organisée:

- **Mercredi 27 juillet 2022** sur le thème **Biodiversité et ciel étoilé.**

Une présentation sera faite dans un premier temps dans la salle d'exposition de la commune, suivie d'une sortie d'observation des étoiles.

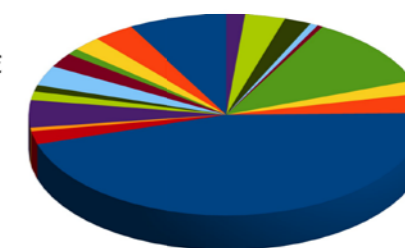
Comptes de la commune

FONCTIONNEMENT

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT - 474 184,15€

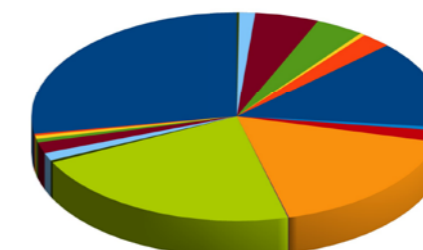


- Eau, énergie, combustibles & carburants – 38128,81€
- Entretien voirie (Régie et entreprises) – 15887,73€
- Entretien des terrains, bâtiments et autres – 11102,17€
- Entretien matériels roulants – 4608,54€
- Assurances et Mainténances – 11025,50€
- Honoraires, conseil et personnel extérieur – 15219,69€
- Fêtes et cérémonies – 4854,40€
- Affranchissement et télécommunications – 6646,63€
- Fournitures, prestations, autres charges diverses – 20836,95€
- Cotisations obligatoires formation CNFPT – 2800,64€
- Taxes foncières – 9972€
- Autres taxes – 67€
- Charges de personnel – 215820,44€
- Indemnités élus – 14685,24€
- Contribution service d'incendie – 10185,83€
- Autres contributions (dont Lioran et Puy Mary) – 54090,39€
- Subventions aux associations locales – 2035€
- Autres charges de gestion courante – 3066,61€
- Charges financières (Intérêts de la dette) – 10418,04€
- Dotations aux amortissements – 15483,54€
- Fonds péréquation (reversement sur recettes) – 7249€



RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 834 113,35€

- Excédent de fonctionnement – 231068,91€
- Remboursement charge de personnel – 2385,04€
- Redevances occupation domaine public – 4229,86€
- Redevances services périscolaires – 4624,40€
- Autres prestations – 14136€
- Mise à disposition de personnel – 9992,38€
- Autres produits ou prestations – 2890,84€
- Taxes foncière et d'habitation – 181024€
- Droits de place – 575€
- Attribution compensation de l'État – 141489,17€
- Fonds et taxe sur droits de mutation – 14605€
- Taxes Remontées mécaniques – 4616€
- Dotation forfaitaire de l'État – 114371€
- Dotation solidarité rurale – 19490€
- Compensation taxes foncières Etat – 3371€
- Autres dotations et subventions – 31654,10€
- Revenus des immeubles et autres produits de gestion courante – 41683,01€
- Produits exceptionnels – 10404,39€
- Provisions pour risques – 1503,25€

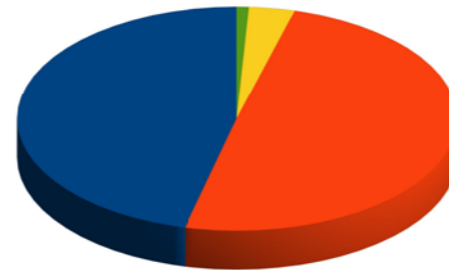


Comptes de la commune

INVESTISSEMENT – Reste à réaliser 2021

Résultat reporté des dépenses investissement 2021 - 221961,06€

- Restes à réaliser 2021 -Travaux école – 137960,66€
- Restes à réaliser 2021 -Travaux bâtiments - 147878,16€
- Restes à réaliser 2021 - Adressage (panneaux et numéros) – 10000€
- Restes à réaliser 2021 - Acquisition et Travaux divers – 2700€



Résultat reporté des recettes investissement 2021 - 320839,30€

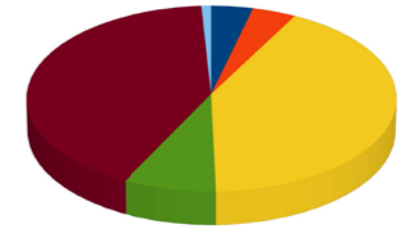
- Restes à réaliser 2021 - Subvention Département (travaux école et logements) – 35000€
- Restes à réaliser 2021 - Subvention Région (travaux école et logements) – 35000€
- Restes à réaliser 2021 – Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (travaux école et logement) – 94842,30€
- Restes à réaliser 2021 – Dotation de Soutien à l'Investissement Local (logements) – 38750€
- Restes à réaliser 2021 - Recours emprunt (travaux école) – 117247€



INVESTISSEMENT

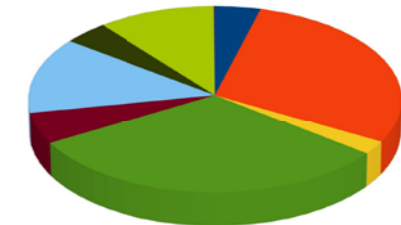
Dépenses investissement 2022 – 665 341,06 €

- Achat matériel et mobilier – 14819,74€
- Achat de terrains – 15500€
- Panneaux et travaux voirie – 162000€
- Travaux école – 30000€
- Aménagement cimetière – 162000€
- Diverses dépenses d'investissement – 3399,29€



Recettes investissement 2022 – 643 040,58 €

- Fonds compensation TVA – 26606€
- Virement de section fonctionnement – 187000€
- Amortissement des immobilisations – 14700€
- Excédent N-1 – 199660,58€
- Subvention Département (travaux voirie) – 34881€
- Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux(travaux voirie & cimetière) – 84751€
- Dotation de Soutien à l'Investissement Local (travaux école) – 26089€
- Recours à l'emprunt (travaux école, logements & cimetière) – 68753€
- Autres immobilisations financières – 600€



En résumé

Grâce aux efforts réalisés dans les dépenses de fonctionnement, il a été dégagé une capacité d'autofinancement brute de 142 841€ et une capacité d'autofinancement nette de 88 328€.
En 2022, nous terminerons les projets commencés en 2021 (école, rénovation des deux logements du presbytère, achat des plaques de rue et numérotation).
Dans les nouveaux projets, nous restaurerons le mur du cimetière et installerons un colombarium.
Une réfection d'une grande partie de la voirie communale sera réalisée avant l'hiver prochain.
Aucune hausse des taxes ne sera effectuée et le montant de la subvention attribuée aux associations sera maintenu.

CHOC ELECTRIQUE

C'est quoi un défibrillateur ?

Le défibrillateur cardiaque est un appareil dont la première fonction consiste à détecter et corriger des arythmies survenant à l'étage inférieur (les ventricules) du coeur. L'appareillage se compose d'un boîtier et de fils électriques comme un pacemaker avec en plus, un condensateur (accumulateur d'énergie).

Quel est le rôle d'un défibrillateur ?

Les défibrillateurs semi-automatiques (DSA) analysent l'activité électrique du coeur de la victime et conseillent, selon les cas, la défibrillation ou non.

Les défibrillateurs entièrement automatiques (DEA) analysent le tracé et délivrent, si besoin le choc électrique.

Quand mettre un défibrillateur ?

Un défibrillateur doit être utilisé en cas d'arrêt cardiaque avéré. La victime ne parle pas, ne bouge pas et ne respire pas. C'est une absence de signe de vie.

En l'absence de traitement immédiat, la victime décède pratiquement dans tous les cas.

Il faut donc délivrer au plus vite un choc électrique à l'aide du DAE pour faire repartir le coeur à un rythme normal et relance la circulation sanguine.

Qui peut utiliser un défibrillateur manuel ?

Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe répondant aux caractéristiques définies à l'article R. 6311-14. Tout le monde peut donc utiliser un défibrillateur cardiaque.

Un arrêt cardiaque arrive des suites d'une perturbation cardio-vasculaire.

Comment s'utilise un défibrillateur ?

Déposez le défibrillateur cardiaque près de la victime, idéalement au niveau de son oreille gauche.

Ouvrez ensuite la housse de transport : certains appareils sont munis d'un capot qui, à son ouverture, met en route l'appareil. Pour les autres, il faudra appuyer sur le bouton marche/arrêt du défibrillateur.

Lors de la défibrillation il faut placer deux électrodes au niveau du thorax, une sous l'épaule droite et l'autre 5 cm en dessous de l'aisselle gauche. Il est souhaitable de maintenir une distance d'au moins 10 cm entre les deux électrodes. Si la pose a été correctement réalisée, le cœur doit être sur le passage du flux électrique.

Suite à cela, le défibrillateur automatisé déchargera le choc ou vous indiquera de le faire (défibrillateur semi-automatique). Attention, il est impératif pour votre sécurité de vous écarter de la victime lors de la délivrance du choc !



AVEC UN



DEFIBRILLATEUR

La défibrillation désigne l'acte médical qui consiste à administrer une dose bien définie de courant électrique dans le coeur d'un patient afin de faire cesser son trouble cardiaque.

Cependant cette technique médicale peut comporter beaucoup de risques pour les cellules environnantes du coeur. L'administration de ce courant doit être faite pendant une période, appelée chronaxie, qui dure entre 2 et 6 secondes

Le défibrillateur de St-Jacques des Blats est fixé près de la boîte aux lettres sur le mur de la Mairie.



C'est la période optimale pendant laquelle les cellules reçoivent le plus d'influx électrique en consommant le moins d'énergie possible. L'excès d'énergie pourrait être délétère pour les cellules myocardiques.

En résumé, la fibrillation cause plusieurs dizaines de milliers de morts par an, soit 10 fois plus que sur les routes de France. Sans défibrillateur le taux de survie est estimé à moins de 2% et cause 10% des décès en France par an. Avec l'intervention d'un défibrillateur et une réanimation cardiopulmonaire le taux de survie peut monter jusqu'à 30%. Ce dispositif médical est donc un enjeu de santé public primordial dont il est nécessaire de connaître les bases avant d'être confronté à son usage.

Les Musicantalis



Le festival de musique est dû à Arlinda Roux-Majollari. Dès 2003, Arlinda et Jean-Christophe Roux arpentaient les Monts d'Auvergne, cherchant un pied-à-terre pour couper la vie parisienne. En 2008, ils étaient propriétaires aux Gardes. L'accueil qu'ils reçurent du maire, Jacques Frescal, les conduisit à créer un stage de chant dès juillet 2012. Puis, Arlinda, infatigable chef de chœur, fondait les *Musicantalis*, un stage de chant annuel, la première quinzaine de juillet. Jean-Christophe et son frère Jean-Noël accompagnaient au piano, et Elton Majollari, le frère d'Arlinda, y joignait son violon. De 28 à 40 stagiaires se rassemblaient au Dévézou. Les saint-jacquois étaient invités à écouter les concerts d'ouverture et de clôture.



Arlinda Roux, Agnès Jaoui, Nicolas Marie, Roméo Fidanza, Julie Selge à Vic-sur-Cère

En 2019, le stage de chant se transformait en festival. En effet, si Saint-Jacques-des-Blats demeurait le foyer des artistes, leur enthousiasme s'ouvrait à la vallée de la Cère. Et trois concerts sont maintenant programmés, à Vic-sur-Cère, à Thiézac et pour clôturer à Saint-Jacques-des-Blats. Quelle chance pour notre village ! Les saint-jacquois ne s'y sont pas trompés et accourent à l'église paroissiale pour applaudir leurs festivaliers. Mais qui est Arlinda ?

Arlinda est prix d'accompagnement vocal du Conservatoire national supérieur de Paris (2001), lauréate du concours des chefs de chœur de l'Opéra de Paris (2006) -ils ne sont que quatre élus dans cette prestigieuse maison-, chef de chœur des *Chœurs de Radio-France* (depuis 2012), et reçue à la «Haute école de musique de Genève». Aujourd'hui, Arlinda exerce ses talents à *Radio-France*, à l'Opéra de Paris, au Conservatoire de Paris IX°, à la direction musicale du Chœur de Chambre de Versailles, de l'Ensemble Vocal *Incanto* et aux *Musicantalis*. Et elle sait partager son amour du chant avec son mari et ses trois enfants, Hadrien (22 ans), Emmanuel (21 ans) et Albane (17 ans).



Arlinda dirige les Musicantalis dans l'église de Saint-Jacques-des-Blats

Nous avons eu la chance cette année 2021 d'entendre les *Musicantalis*, associés au groupe *Canto Allegre* avec l'actrice et soprano Agnès Jaoui, Julie Selge (mezzo-soprano), Nicolas Marie (ténor de l'Opéra de Paris) et Roméo Fidanza (baryton basse). La qualité des voix était exceptionnelle et l'acoustique de nos trois églises, Vic-sur-Cère, Thiézac et Saint-Jacques-des-Blats a offert aux Cantaliens un moment de grâce qui souffle encore dans la vallée de la Cère.

Christian Gard
(photos Serge Menini)

Nom de noms !

Nos noms de famille nous rattachent à une histoire très ancienne, et nous rendent paranoïaques ; d'un air bravache et revendicatif, n'avons-nous pas repris notre interlocuteur «avec un Y et deux N s'il vous plaît» ? Et pourtant l'attachement à l'orthographe de nos noms dits patronymiques ou agnatiques, est un phénomène récent. S'ils naissent vers le XII^{ème} siècle, ce n'est que vers 1900, avec la généralisation de l'école laïque et la Première Guerre mondiale, qu'ils vont se figer et devenir ainsi nos temples vénérés, et bien souvent vénérables.

Un patronyme, un site

Jusqu'au XIX^{ème} siècle, on ne compte pas les lettres muettes, rajoutées ou même doublées. L'inverse est également vrai avec parfois une simplification des patronymes qui peut virer au rachitisme. Par exemple, en 1863 un nom qui m'est cher, *Peyronnet*, est orthographié dans un registre de Thiézac *Pironé*. On était bien moins regardant qu'aujourd'hui, même si parfois s'introduisait un petit accent qui pouvait changer la face d'un nom ; c'est ce qu'il arrivera à *Manhes*. Un nom de famille tire son origine d'un surnom donné vers 1200 à une famille, en fonction de ses attributs physiques (*Legrand*, *Legros...*), du métier exercé (*Tissandier*, *Boulangier...*), ou du lieu d'implantation. Dans ce haut pays d'Auvergne, la quasi-totalité des habitants étant paysans et cultivateurs, il était difficile de les différencier par leurs métiers. C'est donc l'aspect toponymique qui sert de base à la plupart des noms de famille. A Saint-Jacques, en 1824, il y avait 36 hameaux répertoriés ; à Thiézac un peu plus d'une cinquantaine. Rien qu'à Saint-Jacques, se sont formés par ce procédé d'assimilation toponymique, des noms de famille dont certains perdurent encore : Donnadiou donna *Donnadiou* ou *Donnedieu* ; Fonjouquet que l'on retrouve surtout au XVII^{ème} siècle, les familles *Fanjouquet* ou *Fandjouquet* ; La Borie (la bergerie) donna *Laborie* ; *Delsuc* pour le suc ; La Combe pour *Combe* ou *Combelle* voire *Combette* (la petite combe) ; Las Douloux (hameau du côté de Raulhac) donna *Lasdouloux* ou *Lasdoulours* et *Lasdou*, *Ladou*, *Ladoux*, *Lours* (orthographié *Lhours* dans les temps anciens ce qui prouve que ce nom devait se prononcer 'your' ou 'yoursse' suivant la graphie occitane).

Du Cher et des Blats

Le Cher, qui était dit haut à Saint-Jacques pour le différencier du Cher-Bas de Thiézac, créera *Delcher* ; les Blats (Haut – anciennement le bourg de Saint-Jacques jusqu'en 1660 – et Bas qui existe encore à l'heure actuelle) produiront *Delblats*, *Desblats* voire *Desblatz* qui au XVIII^{ème} siècle se transformera

en *Debladis*, ainsi que *Blats* et *Blatet*. Les Boissines donneront les familles *Boissi* ou *Boissy*. Les Chiniardes créeront *Chiniard* voire *Cheniard* ; les *Groffal* ou *Grouffal* pour les Grouffaldes ; il existait même à Saint-Jacques des familles *Rueyre* ou *Rueire* et *Davines* aujourd'hui disparues mais demeurées dans notre cimetière. Pour Les Chazes (qui furent créés avec des chalets de bois et des auberges afin de permettre l'ascension du Col du Lioran –aujourd'hui Font-de-Cère – dans les années 1400-1500) ou Les Bournioux (le bourg nouveau) il ne semble pas y avoir de patronyme associé car ces villages sont relativement récents et ne plongent pas leurs racines au-delà du XV^{ème} siècle. *Degoul* pour la vallée du Goul ; *Delsériès* ou *Delsérieys* pour ceux du Sériey. On trouve également quelques énigmes patronymiques dans nos contrées, *Lathelise* (ou *Lathelize*) ; ce nom proviendrait d'un village de Mandailles, Las Teyries. On trouve d'ailleurs *Lathelise* orthographié à Mandailles, *La Thelize* au XVII^{ème} siècle. La famille *Usse* semblerait provenir d'une déformation du hameau d'Aisses à Thiézac orthographié successivement *Eysse*, *Aysse* voire même *Aix* en 1857. A moins qu'il ne soit originaire d'Ussel près de Saint-Flour ou de Corrèze.

Des noms indigènes

Il y a quelques noms d'ailleurs qui ont proliféré dans nos contrées : *Riom* ou *Rion* probablement pour les villes éponymes ; *Yrlande*, écrit avec un 'i' dès le XVIII^{ème} siècle. On trouve un village d'Urlande du côté d'Antignac dans le nord-Cantal. Les *Yrlande*, orthographié dans les époques anciennes *D'Hyrlande*, sont une famille très ancienne installée à Ferval dont j'ai retrouvé la trace au moins jusqu'en 1575. Et je songe souvent à ce sujet à l'abbé Louis Irlande (1923-2020), de Jou-sous-Monjou qui, venu déjeuner un jour à la maison, s'était exclamé en regardant Ferval «notre famille vient de là». Autre famille particulièrement bien installée à Saint-Jacques (et dont j'ai également retrouvé une trace aux Pialottes dès 1564), la famille *Testeil*. Orthographiée *Testel*, *Testeils*, *Testeilh* voire *Testeyth*, elle semble tirer son origine de Fontanges près de Salers et serait très probablement une déformation de *Pesteils*, famille qui a donné son nom au château de Polminhac au XVII^{ème} siècle. *Testeil* s'est d'ailleurs répandu telle une trainée de poudre dans les villages de Saint-Jacques et Thiézac à un tel point qu'au XVIII^{ème} siècle, on compte sur la succursale de notre paroisse plus de 100 baptêmes, 83 décès et une trentaine de mariages concernant ce patronyme. Il n'est pas une famille saint-jacquoise qui n'en possède au moins un exemplaire dans son arbre. C'est le nom saint-jacquois par excellence, le nom historique de notre contrée, avec *Manhes*.

Nom de noms ! (partie 2)

Manhes

Place aux choses sérieuses. *Manhes*, pour Saint-Jacques, c'est le patronyme qui supplante tout. Au XVIII^{ème} siècle c'est plus de 100 mariages, près de 200 décès et plus de 350 naissances, soit une naissance *Manhes* tous les 3-4 mois au village durant 100 ans. On était obligé, d'accoler un surnom pour les différencier. Vous aviez ainsi les *Manhes-Bertrand* (des Grouffaldes), les *Manhes-Pompet*, les *Manhes-Series* du Sérieys, les *Manhes-Martin* originaires de Manhes-Bas. Coutume que l'on retrouve jusqu'à nos jours puisqu'on parle encore des *Manhes-de-Ferval*, *Manhes-des-Pradels*. Et on en vient naturellement à l'origine de ce nom, il s'agit des villages de Manhes-Bas et Manhes-Haut (le village de Manhes-Bas est beaucoup plus ancien que celui de Manhes-Haut et s'appelait d'ailleurs Manhes voire Manhe tout court au XVII^{ème} siècle). Ce lieu-dit, très ancien, perché au-dessus du *Pas-de-Compaing*, ainsi que la bonne vitalité familiale durant des siècles expliquent leur prépondérance dans cette vallée de la Cère. Prépondérance que l'on retrouve à Mandailles, la vallée du Goul, de l'Alagnon jusqu'à Arpajon-sur-Cère. Pourquoi *Manhès* avec accent grave et se prononçant 'manesse' n'a jamais existé de manière historique. Ce nom vient de Magne qui provient du latin magnum qui signifie grand. Songeons pour cela à Carolus Magnum, l'empereur Charles dit le Grand autrement dit Charles-Magne ou Charlemagne. La langue occitane imposa sa domination dans notre région durant des siècles et était la seule à régner pendant quelques centaines d'années. Le patronyme *Magne* fut occitanisé en *Manhe* puisque le 'nh' occitan se prononce 'gn', tout comme le 'lh' se prononce 'ill'. Donc, pendant des siècles et jusqu'à très récemment, *Manhe* se prononçait 'magne'. Au XVIII^{ème} siècle on commença à installer un 's' à la fin de *Manhe*. Cette petite déformation n'engendrait pas de soucis particuliers, sauf peut-être pour des prêtres parfois très peu scrupuleux de l'orthographe et qui n'hésitaient pas à écrire *Magne*, *Manhe* ou même *Mayne* dans un même acte de baptême. Mais c'était toujours avec la prononciation 'magne'.

Révolution et parisianisme

Arrive la Révolution française en 1789 et avec elle, et tout au cours du XIX^{ème} siècle, un brassage plus dense des populations à travers les régions. La bourgeoisie de province sort du lot, s'enrichit, monte à Paris, et va se créer un phénomène de francisation de certains noms d'écriture occitane. De ce fait, *Manhes*, pour une personne qui ne connaît rien de la langue occitane, c'est un mot formé de deux syllabes, 'man' et 'hes'. Or, la seconde finira très vite par se prononcer 'esse' du fait de la césure du mot au mauvais endroit (pile au milieu de phonème occitan 'nh'). Mais puisque sur la prononciation, on commence à dire 'man-hesse', il faut trouver un système pour accentuer ce 's' final qui vient d'apparaître. D'où l'apparition volontaire pour cadrer le mot sur ce nouveau son, de l'accent grave sur le 'e'. *Manhès* devient donc qu'une «parisianisation» du patronyme *Manhes*, tiré de

Manhe lui-même originaire de *Magne* et qui s'est transformé d'abord phonétiquement puis orthographiquement par méconnaissance de la langue occitane. Même à une période relativement tardive, on trouve cette confusion jusque dans notre pays. Comme si même les autochtones avaient oublié leurs racines auvergnates et occitanes. J'en veux pour preuve un mariage à Laveissière en 1866 où il est écrit en toutes lettres au sujet de la future mariée «*Jeanne Manhes prononçant magne dans la famille, née au village des Chazes à Saint-Jacques des Blats...*». Ce qui prouve qu'en plein XIX^{ème} siècle, la confusion sur la prononciation commençait à régner même dans nos contrées, de plus en plus ouvertes à l'extérieur. On s'étonne presque, à lire cet acte de mariage, de l'étonnement qui semble transparaître à travers ces mots et qu'ont eu sans doute les protagonistes de l'époque, sur la manière de prononcer *Manhes* à l'occitane alors que ce genre de considérations n'auraient même pas effleuré leurs ancêtres saint-jacquois d'avant la Révolution. De la même façon, il ne nous viendrait même pas à l'idée aujourd'hui, de dire *Manhès-Haut* et *Manhès-Bas* en parlant des hameaux berceaux de ce patronyme. C'est pourtant ce que la logique imposerait si on allait au bout de cette logique.

A Tahiti et à Naples

Autre histoire ; en 1949, décède sur l'île de Tahiti, aux antipodes, un certain Alexandre Charles *Manhes*, originaire de Saint-Jacques. Là, je sais de sources sûres et de vive-voix qu'on ne l'a jamais appelé *Manhès* et que lui-même, respectant la prononciation ancienne et historique de son village natal, ne s'est jamais fait appeler comme tel. Et pourtant, nous sommes en plein XX^{ème} siècle vis-à-vis d'une personne que l'on ne peut pas taxer d'immobilisme géographique. Une preuve supplémentaire s'il en faut, et pas des moindres, Charles Antoine *Manhès*, vice-roi des Calabres, baptisé à Aurillac en 1777. Général de Napoléon, il eut une vie glorieuse : sous-lieutenant en 1794, capitaine en 1806, colonel en 1808, maréchal, lieutenant général du Premier Empire, vice-roi en Italie. Il poursuivit sa vie là-bas après la chute du général corse et mourut du choléra à Naples en 1854. Si un jour vous allez en Italie, à Bénévent vous trouverez son cénotaphe (tombe sans corps, purement honorifique) élevé par sa fille Marie-Louise *Manhès* (1818-1891). Sur ce monument si loin de ses montagnes auvergnates, c'est émouvant de voir inscrit en italien MANHÈS (avec l'accent) mais ne nous y trompons pas, voilà une forme géniale et lumineuse de «parisianisation» supplémentaire de ce nom, pour un soldat qui a voyagé et vu des pays lointains et magnifiques. Mais lorsqu'on en remonte la source, à cet acte de baptême d'Aurillac du 4 novembre 1777, point d'accent sur le 'e', comme le régiment innombrable de ses prédécesseurs, *Manhès* n'est qu'une pâle figure tronquée, altérée de ce qui fut, qui fait et qui fera encore la force et fierté de notre contrée : MANHES-le-Grand !

Claude Peyronnet-Testeil

Radotage d'un ronchon

A chacun son couloir de nage

La maîtresse de maison m'avait placé à côté d'une femme aimable, mais pas très jolie, peu brillante. Elle s'était mariée tard, disons qu'elle était restée célibataire plus longtemps que l'exige la norme mondaine qui l'avait définitivement classée chez les vieilles filles ; elle avait eu des difficultés à concevoir son unique enfant, autre tare de la même norme ; et pour achever la description de son passif, son fils était de santé fragile. En revanche, sa belle-sœur s'était mariée tôt, disons qu'elle s'était rangée jeune dans le confortable statut qu'impose la norme mondaine ; elle avait pétié facilement cinq enfants, tous beaux et athlétiques.

Lorsqu'Alfred Hitchcock présentait deux femmes, la blonde avait tout pour elle, et la brune s'effaçait devant l'Impérialisme du blond (Alain Bergala). Incontestablement, ma voisine de table eût été brune dans l'univers hitchcockien, et sa belle-sœur blonde (c'était le cas !). Les lectrices me pardonneront ces préjugés, mais je ne serais pas démenti par Pierre Boileau (cf. Boileau-Narcejac), professeur au lycée d'Aurillac, et inspireur des scénarios d'Hitchcock.

A table, la conversation était vive ; le thème de la Jalousie fut abordé ; et ma voisine de me glisser à l'oreille «ma belle-sœur est bien jalouse de moi !» Oui, j'avais bien entendu. Pourquoi la blonde était-elle jalouse de la brune ? Hitchcock serait-il renvoyé à son scénario ? Ou faut-il distinguer la Jalousie de l'Envie ? La blonde n'éprouvait pas d'envie à l'égard du statut de la brune, mais de la jalousie.

Lorsque le célèbre humoriste Tristan Bernard était invité à dîner, entrouvrait-il la bouche ne serait-ce que pour demander un morceau de pain, les convives, dûment prévenus de la présence de l'hôte prestigieux, d'éclater de rire. Un autre convive aurait demandé du pain, personne n'aurait sourit. Le quidam à la table de Tristan Bernard n'a pas à faire d'humour, et on ne lui pardonnerait pas d'avoir l'insolence d'être drôle. Et quelle scandaleuse ambition de la part de ma voisine brune de vouloir se marier, de vouloir faire des enfants, bref ! de changer de couloir de nage pour rejoindre les blondes.

Les prolétaires sont-ils jaloux des gosses de riches nés une cuiller d'argent dans la bouche ? Non. Mais qu'un pauvre change de couloir de nage pour devenir riche, alors il sera la cible des uns et des autres. Pourquoi les enfants se déchirent-ils à la mort de leurs parents ? L'héritage pécuniaire n'est qu'un alibi. Mais c'est à la mort de leurs parents, que les enfants se regardent, se comparent, révèlent leur couloir de nage, et se jalouent.

L'Envie se porte sur des faits et des biens, il est légitime, il conduit à l'initiative, l'exploit ou le mépris ; l'Envie c'est le constat que d'autres sont devant. La Jalousie se porte sur des hommes ; la Jalousie c'est le saisissant constat que d'autres avancent plus vite.

Alexandre Puechvent



Roulements de tambour ...

Avis à la population !



Samedi 7 Mai 2022

Journée du bénévolat.

Cette fois, non pas pour seulement nettoyer nos chemins communaux, mais aussi notre village et ses hameaux.

Donnons un bon coup de jeunesse à nos lavoirs et nous pourrions les fleurir pour égayer notre bourg et ses environs.

Alors retrouvons-nous, tous, petits et grands,

Avec pelles, grattoirs, brouettes tronçonneuses etc....

Rendez-vous sur la place de l'église 10h.

Pour répartir les tâches de chacun.

Bienvenue

La commune souhaite la bienvenue à ses nouveaux habitants : Monsieur Pierre CHAMBAUD, journaliste et Madame Lisa PUECHAGUT, chargée de communication dans une mairie.

Numéros d'urgences

<p>15 SAMU POUR DEMANDER L'INTERVENTION D'UNE ÉQUIPE MÉDICALE EN SITUATION DE DÉTRESSE. POUR ÊTRE REDIRIGÉ VERS UN ORGANISME DE PERMANENCE DE SOINS.</p>	<p>17 POLICE SECOURS POUR SIGNALER UNE INFRACTION NÉCESSITANT UNE INTERVENTION IMMÉDIATE DES SERVICES DE POLICE.</p>	<p>18 SAPEURS-POMPIERS EN SITUATION DE PÉRIL, ACCIDENT CONCERNANT DES BIENS OU PERSONNES ET QUI NÉCESSITE UNE INTERVENTION RAPIDE.</p>
<p>112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN SI VOUS ÊTES TÉMOIN OU IMPÉRIÉ DANS UN ACCIDENT, UN INCENDIE OU UN CAMBRIOLAGE DANS N'IMPORTE QUEL PAYS DE L'UNION EUROPÉENNE.</p>	<p>114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES UN NUMÉRO ACCESSIBLE PAR FAX ET SMS, SI VOUS ÊTES VICTIME OU TÉMOIN D'UNE SITUATION D'URGENCE.</p>	<p>3624 SOS MÉDECINS SI VOUS AVEZ BESOIN DE VOIR UN MÉDECIN EN URGENCE SI VOTRE MÉDECIN TRAITANT NE PEUT VOUS RECEVOIR LA NUIT OU LES WEEKENDS.</p>

0892 683 208 Chéquier volé ou perdu
0892 705 705 Opposition carte bancaire
0800 47 33 33 Urgence sécurité gaz

Carladès Communauté de Communes
04 71 47 89 00

Centres anti-poisons
Rennes 02 99 59 22 22
Angers 02 41 48 21 21
Paris 01 40 05 48 48

119 Enfance maltraitée
3919 Violences conjugales

Ouverture au public du secrétariat de Mairie

Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
de 9 heures à 12 heures 30

Vous pouvez joindre le secrétariat par téléphone
au 04 71 47 05 90
et par mail
de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00

Possibilité de prendre rendez-vous l'après midi

Déchetterie de Vic-sur-Cère 04 71 47 89 04
Horaires : Lundi et Mardi de 14h à 18h, Vendredi de 13h à 17h / Samedi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h
Dernier accès 15 minutes avant fermeture